



## LE MOT DU MAIRE

Compte-tenu des difficultés pour trouver un emploi dans notre secteur, il nous a semblé important que la commune puisse s'engager dans la mise en place d'un dispositif relevant de l'insertion par l'activité économique dit "chantier d'insertion", sous forme de chantier de rénovation de bâtiment, porté par la commune et conventionné par l'État.

Ce projet nous a été proposé par la Mission Locale qui nous a mis en lien avec les divers partenaires de l'opération.

Cette structure peut offrir la possibilité de se réinsérer dans la vie professionnelle à de nombreuses personnes, en difficulté professionnelle, personnelle ou familiale.

Double avantage à cette mise en place, avoir une action en faveur de l'emploi en ciblant en particulier les personnes qui ont le plus de difficultés à retrouver un emploi, mais également rénover des bâtiments de notre patrimoine communal.

Aussi nous sommes-nous rapprochés de l'association "un Château pour l'emploi" qui a vu le jour en 1997 à Coucy-le-Château. Les activités de la structure, labellisée "chantier d'insertion", se sont étendues à d'autres monuments de la région, classés Monuments historiques pour la plupart... Des supports d'insertion prestigieux et valorisants pour des demandeurs d'emploi en situation de précarité.

Les travaux réalisés explorent les domaines suivants :

- Restauration de patrimoine bâti ancien : pavage, charpenterie, menuiserie, taille de pierre, maçonnerie. Les travaux sont effectués, sous le contrôle des Monuments Historiques et des Bâtiments de France.
- Entretien d'espaces verts, débroussaillage, conception et entretien des vignes, vergers et jardins médiévaux des châteaux.
- Second œuvre bâtiment : rénovation d'appartements, entretien de parties communes d'immeubles...

Démarrage en avril, nous vous tiendrons informés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Bien cordialement

Céline Le Frère - Lefebvre

### Sécurité

Si la communauté "Voisins Vigilants" a toute son importance au sein de notre commune pour signaler à ses nombreux adhérents des comportements suspects de personnes ou de véhicules, il est important néanmoins que la gendarmerie en soit immédiatement informée. Cette dernière préférera faire une ronde préventive et rassurer alors les habitants du quartier concerné.

Aussi, merci de **composer le 17** pour signaler tout doute ou inquiétude. Soyez le plus précis possible...

### Marché campagnard

Un nouveau rôtiisseur prendra la place du précédent. Mêmes offres, poulets fermiers, ou poulets de batterie, au choix, et plats chauds à emporter.

### Marché du vendredi

Un nouveau commerçant viendra étoffer le marché du vendredi, à compter du premier vendredi d'avril. Droguerie, vêtements enfants etc.

### Vacances de printemps

Le centre d'accueil de loisirs sera ouvert pour les vacances de printemps, du 28 avril au 7 mai. Inscription en mairie jusqu'au 4 avril.



## SÉJOUR MULTI ACTIVITÉS pour les ados de 13 à 17 ans

PLACES DISPONIBLES

Organisé avec les Accueils de loisirs de Neuilly-Saint-Front et de La Ferté-Milon, du 4 au 8 mai 2015, hébergement en TIPI près de Bertaucourt (proche de la forêt de Saint-Gobain).

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez la C.C.O.C, Sandrine Blondel au 03.23.71.52.62

# Animations Spectacles Expositions

## Dimanche 12 avril

 **Marché campagnard**



 **Loto** à l'office de tourisme. Nombreux lots à gagner !

14h30 Office de tourisme, rue de la Chaussée

## Samedi 28 mars au 5 avril

 **Exposition** : les élèves de la classe de Madame Alexis exposent leurs travaux dans la salle de l'office de tourisme.

Ouverture du lundi au vendredi de 14h à 18h samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h et dimanche de 9h à 12h.

## Jedi 9 avril

 Le Vestiaire organise une chasse aux œufs pour les enfants.

16h30 Rendez-vous au vestiaire

## Dimanche 19 avril

 **M.J.C.** : randonnée pédestre vers Senlis et Chantilly. Rendez-vous avec votre pique-nique.

9h Sur le Mail

## Association "Au fil des ans"

### Recherche de bénévoles pour animation

Si vous souhaitez animer des ateliers hebdomadaires ou mensuels d'une heure ou deux (jeux de société, pâtisserie, couture, dessin, peinture, musique, chansons, relaxation, mémoire, écriture, visite de résidents ou toute autre activité de votre choix) dans le but de prévenir le sentiment d'isolement et maintenir les capacités sociales et intellectuelles des personnes âgées.

Faites-vous connaître auprès de :

Mireille Létouffé, présidente de l'association, au 06.31.08.29.32 ou Chantal Gantier, secrétaire, au 06.73.35.92.29. Merci d'avance !

# SPORTS

## TIR À L'ARC

Après ces longs mois d'hiver, les archers se retrouveront le **lundi 6 avril** à 14h à la pâture de la famille BERTIN (en haut de la place du vieux marché) pour le traditionnel tir à l'oiseau suivi de la partie de jardin au jeu d'arc. Un goûter sera offert aux archers.

Le **dimanche 26 avril**, aura lieu un passage de flèches au jeu d'arc à partir de 10h.

Les inscriptions jeunes pour cette saison sont désormais clôturées et reprendront au mois de septembre.

Contacteur : Stéphane Cartier au 03.23.55.13.88

## LA GAULE MILONAISE

Comme vous le savez sans doute, la fin de l'année 2015 sera consacrée aux élections des conseils d'administration des AAPPMA.

Pour pouvoir se présenter comme candidat au conseil d'administration de l'AAPPMA, l'adhérent à cette dernière devra être en possession de ses cartes de pêche de 2014 et 2015 (cf. article 10 des statuts). Enfin pour pouvoir participer au vote, le membre actif de l'AAPPMA devra être en possession de sa carte de pêche de l'année 2015 au moment de l'élection. Merci de faire connaître vos candidatures par tous moyens à votre convenance (mail, web, sms, téléphone ou courrier).

Adresse mail : [lagaule.milonaise@orange.fr](mailto:lagaule.milonaise@orange.fr)  
<http://lagaule.milonaise.clubeo.com>

Tél. : 03.23.96.74.60 ou 06.76.25.14.92  
Dominique Linotte, trésorier

## FOOTBALL AS MILONAISE

Beau tour de coupe de notre équipe 1<sup>re</sup> mais éliminée en 16<sup>e</sup> de finale de la coupe de l'Aisne après un excellent match perdu 1-0 et devant un record de spectateurs venus assister à la rencontre. Bonne nouvelle nous sommes encore en coupe Prévost et nous attendons avec impatience le tirage au sort mais la rencontre aura bien lieu en avril.

Les équipes jeunes ont repris l'entraînement à l'extérieur. De bons résultats et une bonne reprise car des U7 aux U18 beaucoup de matchs gagnés en ce mois de mars. Les U15 sont en progrès et les résultats vont arriver.

**Rappel : les réservations pour la brocante du dimanche 3 mai sont toujours d'actualité auprès de M<sup>me</sup> Isabelle Urban au 03.23.96.95.17 après 19h. Attention les places se remplissent vite.**

Nous préparons également notre tournoi jeunes du jeudi de l'Ascension et les spectateurs seront les bienvenus.

À bientôt sur nos terrains

Le président - [Philippe.gallochatasm@orange.fr](mailto:Philippe.gallochatasm@orange.fr)

## HALTÉROPHILIE

Le **samedi 18 avril**, le club milonais organise, au gymnase de La Ferté-Milon, le 3<sup>e</sup> tour du championnat de France par équipe masculine Nat. 1B et reçoit les clubs de Caen et Luxeuil. Début de la compétition à 16 heures.

Du **vendredi 10 au dimanche 12 avril**, le club d'Ungersheim organise les championnats de France Masters. Deux athlètes défendront les couleurs milonaises : Chevallier Célia et Saugout Noëlle.

Le **samedi 25 avril**, 3<sup>e</sup> tour du championnat de France par équipe féminine Nat. 1A. L'équipe milonnaise se déplace avec Blois à Strasbourg. Les filles jouent leur maintien dans cette division.

Venez nombreux encourager les athlètes !!!

# MILONAIS

## HANDBALL

Ces dernières semaines ont encore été riches en émotion pour notre petit club. En effet, nos moins de 11 ans garçons ont gagné leur quart de finale de la coupe de l'Aisne contre Laon et attendent à présent avec impatience leur convocation pour la demie finale.

Nos moins de 12 ans filles poursuivent chaque semaine leur progression et, fortes de leurs expériences, constituent déjà pour l'an prochain une équipe solide et soudée. Nos moins de 9 ans ont participé à un tournoi où ils ont brillamment terminé premiers de leur poule. Quant à nos pitchounes, ils sont toujours présents au rendez-vous et apprennent les bases du hand tout en s'amusant.

Le printemps est arrivé et, déjà avec lui, la fin d'année handballistique approche à grands pas. Il nous faut, dès à présent, préparer la rentrée prochaine. C'est pourquoi, nous vous proposons de venir découvrir le handball lors de nos différents entraînements.

Pour cette fin d'année, voici les horaires et tranches d'âge de chacune de nos catégories :

- les babys (mixtes) 2009/2010/2011 le samedi de 10h à 11h
- les moins de 9 (mixtes) 2006/2007/2008 le samedi de 11h à 12h30
- les moins de 11 garçons 2004/2005 le samedi de 14h à 15h30
- les moins de 12 filles 2003/2004/2005 le mercredi de 18h30 à 20h
- les moins de 13 garçons 2002/2003 le vendredi de 18h à 19h30
- adultes hommes les lundis et mercredis de 20h à 22h

Tous ces entraînements ont lieu dans le nouveau gymnase.

*Nous vous attendons nombreux, sportivement,  
Alexandra Létoffé Fabbroni pour le HBM.*



## L'UNION BOULISTE

**Dimanche 5 avril** : intersociétaires. Triplettes mêlées. Redistribution des mises +100€

**Dimanche 19 avril** : ouvert à tous, triplettes formées. Redistribution des mises.

Participation 5€ par personne, début des jeux à 14h15.

## TENNIS

Les équipes jeunes du tennis club débutent le championnat départemental été 2015. Voici les dates des rencontres et n'hésitez pas à venir les encourager lors des matchs à La Ferté-Milon à partir de 14h !

**Samedi 28 mars** :

équipe 1 garçons 13/14 ans se déplace à Château-Thierry  
équipe 2 garçons 13/14 ans accueil Charly-sur-Marne

**Samedi 4 avril** :

équipe 1 garçons 13/14 ans accueil Bucy-le-Long  
équipe 2 garçons 13/14 ans accueil Chézy-sur-Marne  
équipe filles 15/18 ans se déplace à Athies

**Samedi 11 avril** :

équipe 1 garçons 13/14 ans se déplace à Soissons  
équipe 2 garçons 13/14 ans se déplace à Laon  
équipe filles 15/18 ans se déplace à Laon

*Sportivement votre, le Tennis Club de La Ferté-Milon*

## Les délibérations du Conseil Municipal

■ Approbation d'une convention de maîtrise d'œuvre par le bureau "Terre et Paysage" pour les travaux d'aménagement des abords du gymnase.

■ Renforcement de l'éclairage existant aux abords des passages piétons des écoles, de la place du Port au Blé et de la rue Saint-Waast (à côté des ateliers municipaux). Coût pour la commune 3 943,96 €.

■ Raccordement électrique des toilettes publiques de la rue de la Chaussée pour 1 448,17 €.

■ Approbation des travaux proposés par le conservateur du patrimoine historique et mobilier du Conseil Général de l'Aisne concernant le débouchage de la baie centrale du chœur de l'église de Saint-Quentin-Sur-Allan. Évaluation des travaux à 1 854 € subvention demandée.

■ Sollicitation auprès de la DRAC d'une aide financière pour réaliser une étude des travaux de restauration de la chapelle Médicis, de l'installation électrique, des contreforts et de la toiture de l'église Notre-Dame (église classée).

■ Sollicitation auprès de la DRAC d'une aide financière pour l'étude préalable des travaux nécessaires à la réfection de l'église Saint-Nicolas, église classée.

■ Régularisation du temps de travail d'un des postes d'adjoint technique en raison de la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires et du Point repas maternel.

■ Suite à un accident de la circulation, acceptation de l'indemnisation de 306 € proposée par la MMA pour réparation d'une borne, rue de la Chaussée.

■ Approbation du règlement établi pour le marché campagnard.

■ Renouvellement du contrat informatique concernant les logiciels de mairie avec la société SAS JVS MAIRISTEM.

■ Avis favorable à l'accueil d'un chantier d'insertion "Un château pour l'emploi", présenté par la mission locale. Cette association permet un retour à l'emploi des personnes en difficulté. La commune fournit les matériaux et prend en charge le salaire de l'encadrant tandis que l'association fournit et recrute le matériel nécessaire à l'activité. La commune établit le programme des travaux à réaliser. Budget global 234 000 € dont 55 000 € à la charge de la commune sous réserve de la validation finale des fonds européens.

■ Approbation de la contexture des travaux d'accessibilité PMR de l'école élémentaire (création d'un sanitaire à l'étage des classes, mise en place d'un élévateur, vestiaire pour le personnel d'entretien, sanitaire PMR dans les sanitaires existants et création d'un nouvel accès à la bibliothèque). Travaux estimés à 156 035 € qui feront l'objet d'une demande auprès de l'État pour une subvention pouvant aller de 30 à 60%.

*Prochain conseil municipal : voir tableaux municipaux*

*Vous pouvez retrouver les délibérations du conseil municipal sur le site internet : [www.lafertemilon.fr](http://www.lafertemilon.fr), rubrique : vie municipale puis comptes-rendus délibérations.*

**Ordures ménagères** Mardis 7-14-21-28 avril  
Vendredis 3-10-17-24 avril

**Papiers/emballages** Vendredis 3-10-17-24 avril

**Verre** Lundi 20 avril



## Déchèterie

Horaires  
d'été

La déchèterie de Neuilly-Saint-Front est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 19h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h.



- Déposons nos huiles alimentaires usagées à la déchèterie de Neuilly-Saint-Front.
- Ne les versons pas dans nos canalisations et ne polluons pas l'eau.

- Ce service est gratuit.
  - Les huiles peuvent être transportées dans n'importe quelles bouteilles en plastique (qui seront déposées dans le bac jaune une fois vidées).
  - Les huiles sont traitées en France (à Limay ou Limoges) suivant la réglementation.
  - Recyclées en BIODIESEL.
  - 1 litre d'huile valorisée = 3 Kg de CO<sub>2</sub> évités.
- Pour plus d'informations : [www.ecogras.com](http://www.ecogras.com)**

## Cinéma

Semaine du 2 au 6 avril

**AMERICAN SNIPER** Séances : vendredi 3, samedi 4, dimanche 5 et lundi 6 à 21h.

**LE DERNIER LOUP** Séances : jeudi 2 à 21h, dimanche 5 à 18h, et lundi 6 à 14h.

Semaine du 9 au 13 avril

**CHAPPIE** Séances : vendredi 10, dimanche 12 et lundi 13 à 21h.

**L'ART DE LA FUGUE** Séances : jeudi 9 et samedi 11 à 21h, dimanche 12 à 18h et lundi 13 à 14h

Semaine du 16 au 20 avril

**DIVERGENTE 2 : L'INSURRECTION**  
Séances : jeudi 16 à 21h, samedi 18 à 21h, dimanche 19 à 18h et lundi 20 à 21h.

**NIGHT RUN** Séances : vendredi 17 et dimanche 19 à 21h, lundi 20 à 14h.

Semaine du 23 au 28 avril

**SELMA** Séances : jeudi 23 et dimanche 26 à 21h et lundi 27 à 14h

**FAST AND FURIOUS 7** Séances : vendredi 24 à 21h, samedi 25 à 21h, dimanche 26 à 18h et lundi 27 à 21h.

**CENDRILLON** Séances : samedi 25 à 15h, dimanche 26 à 15h, lundi 27 à 18h et mardi 28 à 15h.

Semaine du 30 avril au 5 mai

**SHAUN LE MOUTON** Séances : jeudi 30, vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2, dimanche 3 et mardi 5 à 15h.

**UN HOMME IDEAL** Séances : jeudi 30 à 21h, vendredi 1<sup>er</sup> à 21h, dimanche 3 à 21h et lundi 4 à 14h

**CERISE** Séances : vendredi 1<sup>er</sup> à 18h, samedi 2 à 21h, dimanche 3 et mardi 5 à 18h et lundi 4 à 21h.

## Numéros pratiques

Urgences Médicales : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Centre Antipoison : 0800.59.59.59

**Mairie Tél. 03.23.96.70.45 horaires d'ouverture**

du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 et de 13h30 – 17h15

vendredi : 8h30 – 12h15

samedi : 9h – 12h

## Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 2, 9, 16 et 23 avril 2015 départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts.

Prix du billet : 2,80 € (merci de faire l'appoint de monnaie).

**Service-Public**   
Le portail de l'administration française

Structure	Jours et heures	Lieux
Halte garderie "Roule bout'chou"	Le mardi et le jeudi de 8h45 à 16h45	Groupe Saint-Michel, 1, rue Saint-Lazare 06.73.40.74.85 rouleboutchou@orange.fr
Vestiaire - CCAS (ouvert à tous)	les jeudis 9 et 23 avril 2015 de 13h30 à 16h	1, rue Saint-Lazare
C.P.A.M (Sécurité Sociale)	Jeudi de 9h à 12h	CCAS Neuilly-Saint-Front
	Du lundi au vendredi, de 7h45 à 12h	Villers-Cotterêts
Assistante sociale	Mardi 14 avril 2015 de 14h à 16h30	1, rue St-Lazare, La Ferté-Milon 03.23.83.85.06
Secours catholique	les lundis 13 et 27 avril 2015 de 14 à 15h	7, rue de la Cité
CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)	Sur rendez-vous au 0800.225.922	En mairie
Mission locale	Lundi 13 avril 2015 de 14h30 à 16h30	Reçoit les personnes ayant de 16 à 26 ans en mairie
Conciliateur de justice	Jeudi 26 avril 2015 de 9h à 11h30	Mairie de La Ferté-Milon
Permanence urbanisme	Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45	En mairie

## Démonstration de costumes médiévaux



Une réunion a eu lieu le 7 mars pour la fête médiévale des 27 et 28 juin.

De nombreuses personnes étaient présentes et ont pu découvrir les médiévistes en costume.



Un marché médiéval ainsi qu'un campement reproduisant des scènes de vie de l'époque seront installés de part et d'autre de la façade du château.

Participez au défilé fait par vous, enfants, ados, parents, grands-parents, en costumes médiévaux.

Cette fête autour du château est la fête de tous les Milonais !

Décorez vos maisons, mettez des couleurs, faites vivre La Ferté-Milon !

Deux concours seront organisés : celui de la maison la mieux décorée, et celui du plus joli costume respectant la mode médiévale, bien entendu...



**Des bénévoles sont bienvenus pour la gestion de la circulation, l'atelier couture, l'atelier bricolage, la restauration.... Renseignez-vous sur les multiples façons de prendre part à la Fête Médiévale de La Ferté-Milon à l'office de tourisme.**

# Protégez ceux que vous aimez, installez un détecteur de fumée !



**Un incendie se déclare toutes les deux minutes en France, causant 800 décès chaque année. Près de la moitié de ceux-ci pourraient être évités grâce à l'installation d'un détecteur de fumée. Explications...**

« En tant que sapeurs-pompiers sur le terrain, nous voyons de nombreuses victimes qui pourraient être évitées », déplore le capitaine Céline Guilbert, sapeur-pompier en Loire-Atlantique. Il faut savoir qu'un incendie se propage de façon fulgurante ! C'est malheureusement une information qui est mal connue, et beaucoup trop de personnes sous-estiment le danger. Face à un incendie, chaque seconde compte. C'est pourquoi, d'ici le 8 mars 2015, tous les logements devront être équipés d'un détecteur de fumée.

## À quoi il sert ?

Ce petit boîtier signale par un avertissement sonore puissant la présence de fumée suspecte. Un dispositif peu coûteux, simple à installer et qui peut vraiment tout changer : la majorité des victimes d'incendie sont en effet intoxiquées par les fumées durant leur sommeil. En Angleterre, cela fait plus de vingt ans que l'installation de détecteurs de fumée dans les logements est obligatoire. Résultat : le nombre de décès par asphyxie a diminué de 50 %.

## Comment le choisir ?

Installer un détecteur de fumée est une opération simple, à la portée de tous. Vous pouvez vous procurer ce dispositif dans les magasins de bricolage et les grandes surfaces pour une vingtaine d'euros en moyenne. Vérifiez que le logo « CE » est

apposé sur l'emballage. Un marquage « NF » est une garantie supplémentaire de qualité.

## Où l'installer ?

Repérez ensuite dans votre logement l'endroit idéal pour l'installer : de préférence dans ou près des chambres. Si celles-ci sont dispersées n'hésitez pas à installer un détecteur par zone de nuit. Veillez également à placer le détecteur à distance des pièces émettrices de vapeur telles que la cuisine, la salle de bains ou le garage. Vous éviterez ainsi les déclenchements intempestifs et les fausses alertes. Le boîtier doit être fixé de préférence au plafond, ou du moins en hauteur.

## Quel impact sur mon assurance ?

Une fois le détecteur installé, vous devez envoyer à votre compagnie d'assurance une attestation d'installation sur l'honneur. Une lettre type est souvent fournie avec les appareils. Certains assureurs proposent même des remises sur les cotisations en cas d'installation de détecteur, allant de 5 à 10 %.

## Comment l'entretenir ?

Il ne vous restera plus qu'à vérifier régulièrement le bon fonctionnement du système et à changer les piles dès qu'un signal sonore vous indique leur faiblesse (signal différent de l'alarme). Vous aurez ainsi toutes les chances d'être plus rapide que le feu !

## LES BONNES GESTES À ADOPTER



Faites attention aux bougies.



Surveillez vos cuissons, éteignez vos appareils après usage.



Ne stockez pas de produits inflammables.



Sensibilisez les enfants aux risques liés au feu. Ils déclenchent 14 % des incendies.



Ne surchargez pas vos prises électriques et faites-les régulièrement vérifier.

La prévention

par les  
**SAPEURS-POMPIERS**  
DE FRANCE



MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE  
DU LOGEMENT,  
DE L'ÉGALITÉ  
DES TERRITOIRES  
ET DE LA RURALITÉ

Le saviez-vous ?

**800**  
morts

**10 000**  
blessés

**80%** des décès sont dus  
à l'intoxication par la fumée

[www.territoires.gouv.fr/  
detecteurdefumee](http://www.territoires.gouv.fr/detecteurdefumee)  
[www.pompiers.fr/prevention](http://www.pompiers.fr/prevention)  
#detecteurdefumee